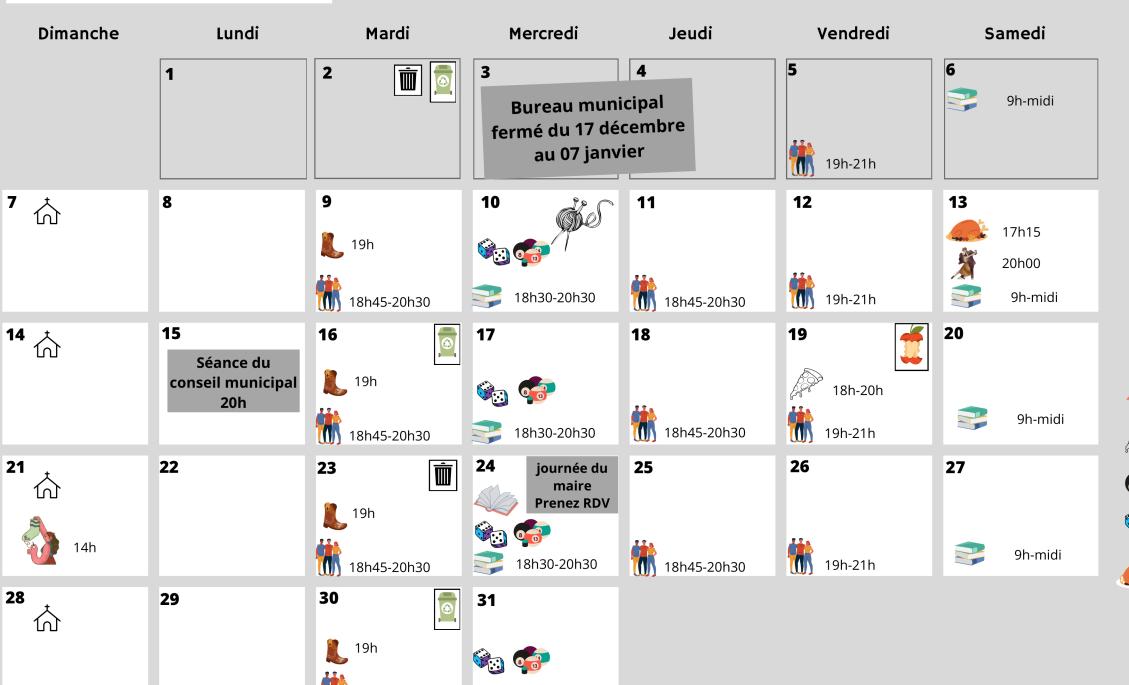
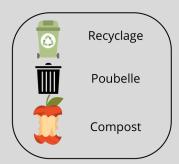
# Janvier 2024









Bibliothèque



Messe: dimanche à 9h



atelier savoir-faire



heure du conte - 18h30



Pizza-rencontre comité développement



Billard et jeux -13h



Jeux de société -18h



Souper des fêtes de la FADOQ



Soirée danse -FADOQ



Pratique Danse en ligne country



Avis de convocation pour la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 15 janvier 2024 à 20h, au centre communautaire de Notre-Dame-de-Ham.

## Projet d'ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal la séance extraordinaire du budget 2024
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal la séance extraordinaire du plan triennal 2024-2025-2026
- 5. Adoption des comptes à payer
- 6. Dépôt des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale
- 7. Dépôt confirmation paiement déduction à la source
- 8. Période de questions sur les comptes
- 9. Rapport des élus
- 10. Suivi point de dépôt AgriRÉCUP
- 11. Adoption du règlement 440 fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2024 et les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations
- 12. Adoption du règlement 441 relatif au traitement, à la rémunération, à l'allocation et au remboursement des dépenses des élus pour l'année2024
- 13. Avis de motion et présentation du règlement 442 fixant la tarification des vidanges de fosses septiques pour l'année 2024
- 14. Résolution pour entériner l'offre de service de La boîte d'urbanisme
- 15. Résolution dépôt demande Jeudis en chansons 2024
- 16. Résolution Journée de la persévérance 2024
- 17. Correspondance diverse
- 18. Varia
- 19. Période de questions
- 20. Fermeture de la séance



# RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE

# Mercredi 24 janvier de 9h à 16h

Rencontrez M. Serge Tremblay:

- Pour discuter de problématiques;
- Pour proposer des projets.

Vous devez prendre rendez-vous auprès de Geneviève Boutin

819 344-5806 dg@notre-dame-deham.ca



# Municipalité de Notre-Dame-de-Ham 25 rue de l'église

Direction: Geneviève Boutin

Heures d'ouverture: Lundi au jeudi 9h à midi et 13h à 16h Fermé du 17 décembre au 07 janvier

dg@notre-dame-de-ham.ca

Téléphone: 819-344-5806



# AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale greffière-trésorière de la susdite municipalité,

**QUE** conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham a adopté, lors de sa séance tenue le 4 décembre 2023 une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
15 janvier 2024	20h	8 juillet 2024	20h
12 février 2024	20h	12 août 2024	20h
11 mars 2024	20h	9 septembre 2024	20h
8 avril 2024	20h	7 octobre 2024	20h
6 mai 2024	20h	4 novembre 2024	20h
3 juin 2024	20h	2 décembre 2024	20h

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Notre-Dame-de-Ham ce 6 décembre 2023

Geneviève Boutin

Directrice générale greffière-trésorière

eneriere Ber

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM

### **AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT 439**

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, le 4 décembre 2023:

# Règlement 439 concernant le règlement uniformisé de la Société protectrice d'Arthabaska

Ce règlement a pour objet d'uniformisé le règlement de la Société protectrice d'Arthabaska sur l'ensemble du territoire.

Le règlement prévoit l'instauration de nouvelles mesures en lien avec les animaux domestiques.

La municipalité de Notre-Dame-de-Ham n'appliquera pas l'article 19 concernant les poules urbaines.

Ce règlement est disponible au bureau du soussigné, situé au 25 rue de l'Église, aux jours et heures d'ouverture du bureau, de même que sur le site internet de la Municipalité.

Ce règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, MRC d'Arthabaska, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis 6 décembre 2023 à chacun des endroits désignés par le conseil municipal.

Geneviève Boutin

Directrice générale et greffière-trésorière



### **AVIS PUBLIC**

### PROJET DE RÈGLEMENT N°441 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, chapitre T-11.001), avis public est donné à l'effet :

QU'au cours de la séance ordinaire du conseil devant se tenir à la salle du conseil située au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham le 15 janvier 2024 à 20h, le projet de règlement N°441 relatif au traitement des élus municipaux sera présenté pour adoption;

QUE, conformément à la Loi, un avis de motion dudit projet de règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 par M. Éric Pariseau ;

QUE, conformément à la Loi, ledit projet de règlement a été déposé et présenté lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 par M. Éric Pariseau,

#### **RÉSUMÉ DU CONTENU DU RÈGLEMENT:**

#### Rémunération et allocation de dépenses

QUE la rémunération actuelle des membres du Conseil et celle proposée par ledit projet de règlement sont les suivantes :

Titre	Rémunération actuelle	Rémunération proposée
Maire	6 913.56\$	7580\$
Autres membres du conseil	2 257.90\$	2274\$

QUE l'allocation de dépenses actuelle et celle proposée par ledit projet de règlement sont les suivantes :

Titre	Allocation de dépenses actuelle	Allocation de dépenses proposée
Maire	3 546.78\$	3790\$
Autres membres du conseil	864.45\$	1137\$

### Effet rétroactif, mesures transitoires et finales

QUE ledit projet de règlement aura un effet rétroactif au 1er janvier 2024];

QUE ledit projet de règlement une fois adopté aura pour effet d'abroger le règlement 431;

### **CONSULTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

QUE ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, durant les heures d'ouverture ou sur le site internet au <a href="https://www.notre-dame-de-ham.ca/avis-publics/">https://www.notre-dame-de-ham.ca/avis-publics/</a>

Donné à Notre-Dame-de-Ham ce 11e jour de décembre 2023

Geneviève Boutin

Directrice générale greffière-trésorière

# Nous souhaitons connaître votre avis!

Nous poursuivons notre travail de consultation concernant la sécurité et le bien-être des citoyens de Notre-Dame-de-Ham.

Nous vous serions très reconnaissants de répondre au sondage qui vous a été transmis dernièrement dans vos boîtes-aux-lettres. Vous pouvez l'apporter directement à la municipalité, dans une enveloppe fermée, ou bien par la poste, au 25 rue de l'église, Notre-Dame-de-Ham. Pour nous assurer qu'elles restent anonymes, merci de ne pas indiquer votre nom sur l'enveloppe ou sur le sondage. Nous ouvrirons toutes les enveloppes en même temps, fin janvier.

Ce sondage peut également être rempli en ligne à cette adresse:

https://forms.office.com/r/AAH3pZLjb7 ou bien en scannant ce code avec votre téléphone intelligent:

Vos réponses sont anonymes, et ne servent qu'à améliorer les politiques de la municipalité. Une fois le travail de compilation fait, les réponses au sondage ne seront pas conservées.





# L'écho de la vallée

Janvier 2024



# Mot de la municipalité

### Heureuse nouvelle année!

Votre équipe municipale vous souhaite un belle année 2024. Qu'elle soit porteuse de changements positifs dans vos vies, de beaux projets à réaliser et de rencontres inspirantes.

Pour cette nouvelle année, donnons-nous collectivement l'objectif de faire de Notre-Dame-de-Ham une municipalité où il fait bon vivre, où les voisins s'entraident, célèbrent ensemble et prennent soin les uns des autres.

# La municipalité vous soutient financièrement

À parti du 1er janvier, nous vous remboursons 50% du coût d'achat de couches lavables, produits d'incontinence lavables et de serviettes sanitaires lavables, jusqu'à hauteur de 50\$.

### **Gestion des chats errants**

À partir du 1er janvier, la municipalité remboursera une partie des frais de stérilisation des chats errants. Sur présentation de la facture, 40\$ sont remboursés pour un mâle, et 60\$ pour une femelle.

## Sécurité sur la route lors de fortes neiges

Il arrive, lors d'épisodes de neige abondante, que des arbres alourdis penchent par dessus la route. Ces arbres sont parfois très bas et peuvent limiter la vue ou forcer les autos à dévier de leur voie. Ils pourraient également gêner le passage de véhicules d'urgence. Nous invitons les propriétaires à couper les branches problématiques afin d'assurer la sécurité de tous.

Assurez-vous également que les branches ne touchent pas de câbles électriques. Si c'est le cas, **ne vous approchez pas à moins de 3m!** 

**Avertissez HydroQuébec** ( <u>1 800 790-2424</u> ou www.hydroquebec.com/sefco2015/fr/avertir-hq-vegetation-approche-fils.html)

# Annonces du comité développement

Venez rencontrer votre comité développement lors de son prochain



"Pizza-rencontre"

à la Halte 161 vendredi **19 janvier à 18h**.

La dernière rencontre a été fructueuse, souhaitons à la prochaine de l'être autant! Venez avec vos idées de projets, vos suggestions pour le comité, ou simplement votre envie de discuter de l'avenir du village. Faites part de votre intérêt en écrivant à projets@notre-dame-de-ham.ca (pour qu'on précommande suffisamment de pizza)

Le prochain "**Café-blabla**" aura lieu dimanche **03 février à 11h** à la Halte 161



Le Café-blabla est une occasion de rencontre conviviale pour tous : pas besoin d'avoir de projets à partager. On refait le monde autour d'un bon café, on jase pour le plaisir, pour se connaître. C'est aussi l'occasion de tester les nouveautés de la Halte 161!

Au plaisir de vous rencontrer!

# ENTREPRISES, TRAVAILLEURS AUTONOMES, PORTEURS DE PROJETS, Qui êtes-vous?

Le comité développement va mettre en oeuvre des projets porteurs dans la prochaine année. Notre objectif est de favoriser le dynamisme économique, social, culturel et touristique de notre municipalité.

Afin de pouvoir inclure tous les acteurs concernés dans la mise en oeuvre de ces projets, nous mettons à jour notre liste de contacts.

Prenez 2 minutes pour remplir ce très court questionnaire. Un petit investissement pour de belles retombées!

https://forms.office.com/r/QqFVtu1axZ



(ou scannez ce code avec votre téléphone intelligent)

# Les recettes du diner interculturel

Ce mois-ci, c'est Camille O'Byrne qui nous offre sa recette de tartiflette.

Selon les rumeurs, ce plat aux allures traditionnelles aurait été inventé dans les années 1980 afin d'écouler des stocks de Reblochon (un fromage crémeux fabriqué en Savoie, une région montagneuse de l'Est de la France). Malgré cette origine récente, il a certainement une belle place parmi les recettes du temps des fêtes.

### <u>Ingrédients, pour 4 personnes:</u>

10 pommes de terre à chair ferme, grosseur moyenne, coupées en rondelles d'1/4po 1 Fromage crémeux et goûteux (Champfleury, Lemerick 1972 de la Fromagerie Warwick, Maître Jules de la Fromagerie du Village,...)

200g de bacon fumé coupé en morceaux de 1/4-1/2po de large

1 gros oignon rouge émincé (avec de l'échalotte c'est encore meilleur)

1 gousse d'ail

1/2 tasse de vin blanc

1/2 tasse de crème 35%

poivre (le sel n'est pas nécessaire, le fromage et le bacon se chargent d'en apporter)

- Préchauffer le four à 350°F
- Pour une cuisson facile, précuire les pommes de terre dans un grand volume d'eau bouillante, environ 10min. Les pommes de terre doivent être encore fermes. (on peut ignorer cette étape. Dans de cas, la cuisson à la poêle doit être allongée de 15-20min).
- Dans une grande poêle, faire revenir le bacon et l'oignon. Quand ils sont dorés, verser le vin blanc puis ajouter les pommes de terres égouttées. Ajouter la crème et cuire en brassant régulièrement pendant 5min.
- Frotter un plat à gratin avec la gousse d'ail, puis y répartir le mélange. Poivrer.
- Couper le fromage en deux à l'horizontale, de manière à obtenir deux grands ronds. Les poser sur le gratin, la croûte vers le dessus.
- Cuire au four pendant 15-20min, ou le temps que le fromage soit bien fondu et que la croûte soit grillée.

Suggestion: terminer le repas avec une tisane de fenouil, pour aider à la digestion. Et ne pas prévoir d'activités nécessitant de la concentration dans l'heure suivant le repas. Vous ne seriez pas très efficaces...

### Souper des fêtes de la FADOQ

en collaboration avec le 125e!

Samedi le 13 janvier à 18h au 25 rue de l'Église

30\$/ souper et soirée 10\$/ soirée seulement

Souper à 18h

Soirée de danse:

- 20h Danse traditionnelle avec Ghislain Jutras
- 21h: La soirée se poursuit avec Stéphane et Martine

Apportez vos consommations.

En vente auprès de :

• Jean-Paul au 438 496-7780

Venez célébrer avec nous!



# LE SOIN DE LA PEAU

21 JANVIER DE 14H À 16H au centre communautaire du 25 rue de l'église Cours offert par Christine Bélanger

Retrouver ou maintenir l'équilibre de sa peau. Connaître son type de peau. Traiter les problèmes liés au froid. Retrouver la souplesse et la douceur de sa peau.

COÛT: 108 PAR COURS











## Reprise des activités régulières

- Les pratiques de danses en ligne débuteront le 9 janvier.
- le billard du mercredi pm et les jeux du mercredi soir recommenceront le 10 janvier.

Souper des fêtes le samedi 13 janvier de 17h15 à minuit.

**HORAIRE**:

Arrivée 17h15

18h souper

20h danse traditionnelles à l'occasion du 125e

21h danse en ligne et country

Minuit: fin

Pour l'occasion nous suggérons de souligner le centenaire en s'habillant d'époque ou en portant un élément signifiant de cette épopée.

Les gens apportent leur consommation. Un verre de vin sera fourni.

S'inscrire auprès de Jean-Paul Poirier. tél : 819-344-5286

Randonnée en carriole chez André Picard, Jeudi le 1 février \*

15\$ pour les membres et 20\$ pour les non-membres.

2 départs : 13h et 14h15 / 10 personnes max par randonnée

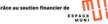
Café et chocolat chaud fournis. S'habiller chaudement.

Apportez une collation à partager et votre breuvage de circonstance si désiré.

On en profite pour festoyer ensemble.

**S'inscrire auprès de Carole.** tél : 514-522-6358 ou par courriel à : <u>carole.veechi@gmail.com</u>

\* Remis au lendemain si la température est inadéquate.







### 12) Vol d'identité et fraude d'identité – En cette période frénétique des fêtes :

À FAIRE: garder votre portefeuille sur vous et garder votre NIP à l'abri du regard des autres;

À NE PAS FAIRE: divulguer vos mots de passe ou fournir vos renseignements personnels.

Les fraudeurs adorent faire des achats, surtout lorsqu'ils utilisent le nom et l'argent d'une autre personne. Communiquez avec votre institution financière et les agences d'évaluation du crédit (Equifax Canada et TransUnion Canada) dès que vous remarquez :

- a. une activité suspecte sur votre état financier;
- b. une activité non autorisée dans votre rapport de solvabilité;
- c. une lettre vous informant de l'approbation ou du rejet d'une demande de crédit que vous n'avez pas présentée;
- d. du courrier réacheminé;
- e. des factures de fournisseurs de service dont vous n'êtes pas client;
- f. que vos renseignements ont été compromis dans le cadre d'une intrusion dans une base de données;
- g. que vous êtes victime d'une fraude.

Toute personne qui croit avoir été victime de fraude ou de cybercriminalité doit le signaler à la police et au CAFC au moyen de son système de signalement en ligne ou par téléphone au 1-888-495-8501. Si un incident s'est produit, mais que vous n'êtes pas tombé dans le piège, signalez-le tout de même au CAFC.

Les 12 escroqueries du temps des fêtes





Bureau de la concurrence







# CANADIAN ANTI-FRAUD CENTRE BULLETIN

Les 12 escroqueries du temps des fêtes

2023-12-01

FRAUD: RECOGNIZE, REJECT, REPORT

La période des fêtes, c'est le temps de faire preuve de générosité, mais pour les escrocs, c'est le temps de flouer les gens. Le Centre antifraude du Canada (CAFC) tient à attirer votre attention sur les escroqueries les plus courantes à cette période de l'année pour que vous puissiez les détecter, les contrer et les signaler, et passer des fêtes réjouissantes.

Les 12 escroqueries du temps des fêtes :

- 1) Marchandises contrefaites Méfiez-vous des annonces accrocheuses qui offrent de gros rabais et vous dirigent vers des sites Web qui ressemblent à ceux de fabricants légitimes. Sachez que si vous recevez des produits contrefaits de qualité inférieure, ceux-ci peuvent être très dangereux pour la santé.
- 2) Vente de biens et de services en ligne Méfiez-vous des offres supérieures au prix demandé. Lorsque vous vendez des biens et des services en ligne, assurez-vous toujours que le paiement est légitime avant d'envoyer le produit. Les fraudeurs ciblent aussi les personnes qui vendent des véhicules en ligne. Assurez-vous d'utiliser un site Web réputé si vous devez obtenir un rapport sur l'historique du véhicule.
- 3) Investissements en cryptomonnaie Les fraudeurs se servent des médias sociaux et de sites Web frauduleux pour promouvoir des occasions d'investissement dans la cryptomonnaie. Avant d'investir, renseignez-vous toujours sur l'investissement. Faites des recherches sur l'équipe responsable de l'offre et analysez la faisabilité du projet. Vérifiez si l'entreprise est inscrite en utilisant le moteur de recherche national (sontilsinscrits.ca).
- 4) Stratagèmes de rencontre Le fraudeur se sert d'une fausse identité intéressante pour vous embobiner avec ses mensonges, ses messages d'amour et ses belles promesses. Il joue avec vos émotions pour vous convaincre de lui envoyer de l'argent. N'envoyez jamais d'argent à une personne que vous n'avez jamais rencontrée.
- 5) Magasinage en ligne Les fraudeurs se font passer pour de véritables vendeurs et placent de fausses annonces pour des articles qui n'existent pas. En général, le prix demandé (que ce soit pour des billets de spectacle, des chiots, des logements à louer ou des véhicules) est trop beau pour être vrai. Faites des recherches avant d'acheter. Dans la mesure du possible, allez récupérer les biens en personne ou uti

lisez votre carte de crédit comme mode de paiement.













- 6) Fraudes liées aux fournisseurs de services de téléphonie cellulaire et d'Internet Si vous souhaitez acheter un nouveau téléphone cellulaire en cette période des fêtes, méfiez-vous des appels provenant de personnes qui disent représenter votre fournisseur de services. Trouvez plutôt le numéro de téléphone officiel de votre fournisseur et faites l'appel vous-même.
- 7) Père Noël secret Vous avez peut-être vu plusieurs messages concernant des échanges de cadeaux dans les médias sociaux. Cela peut sembler amusant puisque vous n'avez qu'à envoyer un cadeau pour en recevoir plusieurs en retour. Malheureusement, cet échange permet de recueillir certains de vos renseignements personnels et dissimule une opération pyramidale où seules les personnes au sommet de la pyramide en tirent un profit. Les stratagèmes de vente pyramidale sont interdits au Canada. Pour vous protéger, limitez vos échanges à vos amis proches et aux membres de votre famille et faites-les en personne.
- 8) Avis de prix Vous pouvez recevoir une lettre ou un appel vous annonçant la bonne nouvelle : vous avez gagné des millions en plus d'une voiture! Pour récolter votre prix, vous devez d'abord confirmer vos renseignements personnels et payer quelques frais. N'oubliez pas : vous ne pouvez pas gagner un concours ou un tirage si vous n'y avez pas participé. De plus, vous ne pouvez pas participer à une loterie à l'étranger sans acheter un billet dans le pays en question. Au Canada, s'il y a des frais associés à un prix, ils sont déduits du total des gains; vous n'aurez jamais à payer des frais pour recevoir un prix.
- 9) Urgence Est-ce qu'un soi-disant proche communique avec vous parce qu'il a besoin d'argent immédiatement et que vous êtes la seule personne à qui il fait confiance pour garder un secret? Résistez à la tentation d'agir sur-le-champ et vérifiez l'identité de la personne en composant vous-même le numéro de téléphone de cette personne qui figure dans votre liste de contacts.
- 10) Cartes-cadeaux Ces cartes sont un moyen populaire et pratique de donner un cadeau. Elles doivent être considérées comme de l'argent comptant; une fois qu'elles sont échangées, vous ne pouvez plus vous faire rembourser. Les cartes-cadeaux ne sont pas conçues pour être utilisées comme paiements et aucune entreprise ou organisation légitime ne demandera, en faisant pression sur vous, à être payée à l'aide de celles-ci.
- 11) Fraudes liées aux organismes de bienfaisance Pendant la période des fêtes, assurez-vous que vos dons vont aux bons endroits. Ces fraudes impliquent toute sollicitation fausse ou trompeuse où il faut faire un don à un organisme de bienfaisance, à une association, à une fédération ou à une cause religieuse. Refusez de répondre par l'affirmative à toute demande de dons trop insistante. Demandez des renseignements écrits au sujet de l'organisme et faites vos propres recherches. N'oubliez pas de toujours demander le numéro d'enregistrement de l'organisme et de confirmer qu'il est enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) en faisant une recherche sur le site Web de l'ARC ou en composant le 1-800-267-2384.

Les 12 escroqueries du temps des fêtes







